

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
 Mardi de 10h à 13h
 Jeudi de 8h à 10h
 Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera ouvert le samedi 25 mars de 8h à 12h.
La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

LOTISSEMENT LE BOIS DE LARRY : LES TRAVAUX DE VIABILISATION ET D'AMÉNAGEMENT DES 11 LOGEMENTS LOCATIFS DEVRAIENT ÊTRE TERMINÉS D'ICI LE MOIS DE JUIN

La dernière mouture du planning prévisionnel des travaux a été récemment communiquée à la mairie par le bureau d'étude EVIA. Les travaux avancent bien, il reste à entreprendre l'assainissement des eaux pluviales des logements en direction du bassin d'infiltration, le raccordement des logements au réseau d'assainissement collectif, et à installer le poste de refoulement. Divers travaux de terrassement doivent encore être réalisés ainsi que les cheminements piétonniers, les places de stationnement sans oublier la mise en place des candélabres d'éclairage public avec réduction de puissance de 50% de minuit à 5h du matin.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances le **vendredi 10 mars 2023 à 20h.**



RAPPEL : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU DU 1^{er} SEMESTRE JUSQU'AU 15 AVRIL



Dans le cadre de la **facturation du 1^{er} semestre 2023**, M. Alban AUZOU, employé communal chargé de relever les index des compteurs, effectuera le relevé du 20 mars au 15 avril. Merci de lui laisser le libre accès à votre compteur. Aussi, si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse, il faudra le redéposer en mairie avant le 15 avril.



INFORMATION IMPORTANTE DE LA PRÉFECTURE CONCERNANT LA DÉLIVRANCE DES TITRES D'IDENTITÉ



En matière de délivrance d'une nouvelle carte d'identité ou d'un passeport, il est primordial d'anticiper vos démarches pour avoir l'esprit serein à l'approche d'un examen ou d'un voyage. Vous pouvez entamer le renouvellement de vos titres d'identité six mois avant la date d'expiration de votre titre, particulièrement si vous vous trouvez dans les cas suivants :

- Vous prévoyez de partir en voyage prochainement
- L'un de vos enfants doit partir en voyage scolaire
- Vous êtes étudiant ou vous passez un examen nécessitant la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.



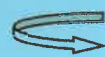
Vous serez ainsi certain d'avoir votre titre à jour lorsque vous en aurez besoin ! Attention, depuis 2014 la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à **15 ans**. Concrètement, votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous étiez **majeur** au moment de sa délivrance et que votre carte d'identité était encore valide le 1^{er} janvier 2014.

Pour voyager à l'étranger, il faut vérifier sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> quel est le document d'identité exigé par le pays où vous vous rendez.

Si vous avez un passeport valide, il est préférable de l'utiliser. Si vous n'avez pas de passeport, et que vous vous rendez dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé en produisant un *justificatif du voyage à venir comme par exemple : billet de transport, réservation, devis d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur en cas de voyage professionnel, attestation sur l'honneur*

Pour toute demande de carte ou de passeport, vous devez effectuer une **pré-demande en ligne** qui accélère le temps de recueil de votre dossier en mairie. Cette formalité facilite la procédure de délivrance de votre titre. Retrouvez via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite>

Une fois votre **pré-demande en ligne effectuée, vous devez prendre rendez-vous dans l'une des 16 mairies du département de la Somme ayant le dispositif de recueil des données**. A proximité de BELLOY-SUR-SOMME, la mairie de FLIXECOURT est dotée de l'appareil permettant le recueil des empreintes. Vous pouvez joindre l'agent dédié au 03.22.51.50.49 du lundi au vendredi de 14h à 17h30 pour convenir d'un rendez-vous. Attention, les délais d'obtention d'un rendez-vous peuvent atteindre 2 mois. Mieux vaut anticiper.



AVIS AUX ADOLESCENTS DU VILLAGE ÂGÉS DE 13 À 17 ANS INCLUS : 30 ENTRÉES GRATUITES VOUS SONT OFFERTES



La Communauté de communes Nièvre & Somme a adressé à la commune de BELLOY-SUR-SOMME 30 entrées gratuites à offrir aux adolescents du village. Nous invitons donc les jeunes de 13 à 17 ans à se présenter au secrétariat de mairie munis d'un justificatif d'identité afin de retirer une entrée à l'AquaN&S de FLIXECOURT. Attention, les premiers arrivés seront les premiers servis. N'hésitez pas à passer en mairie le samedi matin à 11h, lors de la permanence des adjoints.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EN JUILLET PROCHAIN : RECHERCHE D'ANIMATEURS



L'ALSH est programmé du 10 au 28 juillet 2023. Nous constituons l'équipe d'animation de 6 animateurs placée sous la direction de Mme Cybille TERLON. Des candidatures ont déjà été reçues. **Nous invitons les jeunes de BELLOY-SUR-SOMME inscrits à la formation BAFA de ce printemps 2023, à se faire connaître en mairie pour savoir s'ils seraient intéressés d'effectuer leur stage pratique à l'ALSH de juillet prochain.** N'hésitez pas à adresser vos candidatures à la mairie de BELLOY-SUR-SOMME dans les meilleurs délais.

INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE PRIVÉE POUR LA RENTRÉE 2023-2024



L'école privée de BELLOY-SUR-SOMME ouvre ses portes le **samedi 25 mars au matin**. L'école dispose d'une salle de motricité, d'une salle de restauration et de vidéos projecteurs interactifs. Vous pouvez contacter Monsieur le directeur, Samuel HAUDRECHY, au **03.22.51.45.70**.



NOUVELLE FORMATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES DES 60 ANS ET + : RÉUNION LE VENDREDI 17 MARS À 13H30



Dans la continuité des précédentes actions de formation, à l'utilisation des outils numériques, l'association **SYNAPSE 3i**, propose de nouveaux ateliers, toujours en direction des personnes âgées de 60 ans et plus. Deux possibilités vous sont offertes : **Pack smartphone /Tablette** d'une durée de 25 h ou : **Pack ordinateur** d'une durée de 35 h. Ces formations se déroulent en séances de 2h30, le coût est de 20 € par personne. Si vous êtes intéressé(e)s, venez à la réunion d'information qui se tiendra le **vendredi 17 mars à 13h30** à la **salle des fêtes de BELLOY-SUR-SOMME**.

Vie associative

BATTUE COORDONNÉE AUX SANGLIERS DANS LE MARAIS COMMUNAL LE DIMANCHE 5 MARS DE 8H30 À 14H



A la demande de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme, une chasse coordonnée est organisée le dimanche 5 mars dans le secteur de PICQUIGNY de 8h30 à 14h.

Il s'agit d'une action conjointe avec différentes communes et associations de chasses concernées dans le but de limiter les populations et mouvements de sangliers. Ce sujet a été abordé lors de la réunion organisée par la Fédération des chasseurs de la Somme le 23 janvier dernier à la salle des fêtes de BELLOY-SUR-SOMME. On rappellera que la SNCF a adressé plusieurs signalements concernant des collisions sur le tracé ferroviaire Amiens-Abbeville. Naturellement, une signalétique appropriée bien visible sera installée aux entrées du marais par les chasseurs le temps de la battue.

RÉDERIE & BOURSE AUX PLANTES LE LUNDI 1^{er} MAI À BELLOY-SUR-SOMME



Le club animation organise sa traditionnelle réderie et par la même occasion sa bourse aux plantes le 1^{er} mai. Pour réserver un emplacement, nous vous invitons à compléter le coupon-réponse ci-dessous et à le redéposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 23 avril prochain. **3 mètres gratuits et 1€ le mètre en +.** Paiement sur place. Tel : 06.74.79.29.79/06.52.85.95.63/06.20.61.85.20



COUPON RÉPONSE DES EXPOSANTS À REDÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE AVANT LE 23 AVRIL



Nom : Prénom : tel :

Adresse :

Cocher la case de votre choix

Exposera à la réderie

Exposera à la bourse aux plantes

3 mètres linéaires offerts. Nombre de mètres supplémentaires : m soit € à payer

Si vous souhaitez un emplacement particulier, merci de nous l'indiquer.

Signature :